

Code de vie et règlements

- Toute personne inscrite à une activité doit prendre connaissance du code de vie ainsi que des règlements généraux et s'engage à les respecter.

- La session d'hiver est d'une durée de 10 à 15 semaines. Voici les dates de début de session :

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
11 janvier (danse) 18 janvier	12 janvier (danse) 19 janvier	13 janvier (danse) 20 janvier	14 janvier (danse) 21 janvier	15 janvier (danse) 22 janvier	16 janvier (danse) 23 janvier	17 janvier (danse) 24 janvier

- Important: aucun cours n'est offert du 1er au 7 mars 2026 (Relâche scolaire)
- Pour les **activités parascolaires**, il faut se référer au calendrier scolaire (à moins d'avis contraire de notre part).
- S'il y a annulation d'une séance, la date de reprise vous sera communiquée via courriel et sera aussi disponible sur notre site internet et notre page Facebook. Votre assiduité aux cours est donc importante. En cas d'annulations impromptues, nous placerons un appel, où enverrons un courriel et/ou texto, d'où l'importance de nous transmettre vos bonnes coordonnées.
- Les activités parascolaires sont offertes uniquement aux élèves des écoles associées qui en ont fait la demande soit La-Vérendrye, Boucher-de-la-Bruère, Sainte-Claire et Ste-Louise-de-Marillac.
- **Nous vous suggérons fortement d'adhérer à notre Infolettre.**
- Points de service : Centre Pierre-Bernard (école La Vérendrye) – 3055 Mousseau (porte principale)
Centre Ste-Claire (Hochelaga) – 8695 Hochelaga, suite 201 (2^e étage)
St-François d'Assise – 2160 Liébert (porte stationnement)
Centre Sportif du Collège Mont-Royal (CSCMR) – 8801 Notre-Dame (porte principale)
Piscine Annie Pelletier - 8850 Av. Dubuisson
- Chaque participant doit avoir complété un formulaire d'inscription et payé les droits d'activités pour participer à une activité.
- L'accueil des participants s'effectue à l'extérieur du local (gymnase).
- Aucun parent-spectateur n'est admis sur les lieux des activités durant le déroulement de celles-ci (incluant hall, corridor, salle et gymnase). L'attente devra être faite à l'extérieur. Une aire d'attente est cependant disponible au Centre Ste-Claire.
- Dans la plupart de nos installations, nous n'avons pas de vestiaire. Nous suggérons fortement que les participants se présentent déjà vêtus pour leur activité.
- Il est important d'arriver à l'heure. Le préposé à l'accueil ou le professeur (instructeur, spécialiste) vous indiquera à quel moment entrer. Inutile d'arriver trop tôt. Nous désirons éviter les attroupements lors des transitions entre les séances d'activités.
- Un battement de 5 à 15 minutes a été prévu pour certaines activités afin de gérer les transitions.
- Le code de vie s'applique à tous (participants, parents, accompagnateurs, enfants). Toute personne qui enfreint le code de vie peut être expulsée de l'activité à laquelle elle est inscrite, et ce, sans remboursement ou se voir refuser l'accès à nos installations.

Respect de soi (ex : porter des vêtements décents et adaptés aux activités pratiquées, ne tolérer aucune forme de violence ou d'intimidation)

Respect des autres (ex : employer un langage poli et respectueux, ne pas briser le bien d'autrui, etc.)

Respect du groupe (ex : favoriser un climat d'appui mutuel et de solidarité)

Respect des mesures sanitaires (ex : tousser dans le creux de son bras, mettre son couvre-visage si rhume ou toux, utiliser sa propre gourde, éviter le plus possible les abreuvoirs, ne pas se présenter à l'activité si vous faites de la fièvre, etc.)

Respect du matériel (ex : ne pas détruire ou endommager le matériel et l'équipement mis à votre disposition)

Respect de l'environnement (ex : ne pas laisser traîner ses déchets, tenir les lieux propres, respecter les règles de l'organisme)

- Il est strictement interdit de fumer dans les locaux et les gymnases. Les bouteilles de vitre sont aussi interdites.
- Afin de garder nos locaux propres, nous vous prions de ne pas garder vos bottes souillées lors de votre activités et vous demandons plutôt d'apporter des chaussures appropriées et laisser vos bottes souillées aux endroits prévus à cet effet;
- Aucune personne n'est autorisée à vendre ou à solliciter sans autorisation écrite de la direction.
- Nous gardons les objets trouvés pour la durée de la session seulement. Nous disposons des objets non réclamés au terme de chaque session.
- Nous ne sommes pas responsables des pertes ou vols dans nos locaux.
- L'organisme met tout en œuvre pour offrir un cadre sécuritaire et adapté pour la pratique des activités. Le participant doit tout de même être conscient qu'il existe certains risques inhérents à la pratique de certaines d'entre elles.
- Aucun remboursement ne sera émis après la 1ère semaine d'activité...seule une carte cadeau sera déposée dans votre dossier d'inscription sur Activity Messenger.
- Pour toute demande de changement d'activité, des frais administratifs de \$20.00 payés par virement Interac, seront exigés.
- Les dates de fin de session seront affichées dans les installations, disponibles aussi auprès des préposés à l'accueil ou des professeurs, sur notre page Facebook, dans notre Infolettre et enfin, sur notre site internet.
- N'oubliez pas que le préposé à l'accueil ne fait qu'appliquer les directives prescrites par l'organisme. Si vous avez des plaintes ou des commentaires, ceux-ci peuvent être acheminés par courriel à infos@loisirsteclaire.org

Détails importants à retenir pour chaque activité

Les descriptifs des cours sont aussi disponibles sur notre site Internet et sur le formulaire d'inscription.

- ★ **Danse**: Consulter le calendrier de danse des cours. (<https://www.loisirsteclaire.org/volet-danse>)
 - Lire attentivement et se référer au document « Règlements cours de danse 2025-2026 » (<https://www.loisirsteclaire.org/volet-danse>)
 - Les informations en lien avec le spectacle de danse (prise de photos, vente de billets, costumes, etc.) seront versées sur le site internet au courant du mois de janvier. **Important: le spectacle est le 2 mai 2026 !**
- ★ **Soccer et mini-soccer** : Protège-tibias et espadrilles sont obligatoires
 - Une bouteille d'eau remplie et identifiée (nous ne conseillons pas l'utilisation des abreuvoirs)
 - Le participant doit apporter son propre ballon.
- ★ **Karaté et taekwondo** : Le port du karatégi (kimono) est obligatoire lors des cours.
 - Sauf** pour les débutants dont l'achat devient obligatoire uniquement lors du passage de ceinture.
 - Vous serez avisé et il faudra s'adresser aux instructeurs pour passer la commande.
 - Une bouteille d'eau remplie et identifiée (nous ne conseillons pas l'utilisation des abreuvoirs)
- ★ **Arts visuels : dessin,peinture** : Pour les cours destinés aux **adultes**, le participant doit se procurer son propre matériel.
 - Le professeur remettra une liste aux débutants lors des premières séances.
 - Le participant devra apporter chez lui, tout son matériel à chaque cours.
 - Aucun entreposage ne sera permis à l'exception de sa toile.
 - L'élève doit apporter sa bouteille d'eau remplie ou son breuvage (chaud ou froid).
- ★ **Arts visuels : dessin,peinture** : Pour les cours destinés aux **enfants**, le matériel est fourni et conservé à l'atelier durant toute la session.
 - Il est fortement recommandé que l'élève apporte un tablier lors des cours.
 - Il est strictement interdit d'apporter de la nourriture ou de manger dans le local.
 - L'élève peut apporter une bouteille d'eau préalablement remplie.
- ★ **Hatha Yoga** : Tenue confortable, tapis de yoga, serviette et bouteille d'eau remplie.
- ★ **Hockey cosom** : Le participant doit apporter son bâton (palette de plastique SANS ruban noir SVP) et des lunettes de protection

- ★ **Latino Cardio/ Aéroboxe / Step hip-hop:** Le participant doit porter une tenue sportive et des espadrilles.
Une bouteille d'eau remplie et identifiée (nous ne conseillons pas l'utilisation des abreuvoirs)
L'élève doit apporter une petite serviette.
- ★ **Athlétisme :** Le participant doit porter une tenue sportive et des espadrilles.
Une bouteille d'eau remplie et identifiée (nous ne conseillons pas l'utilisation des abreuvoirs)
L'activité pourrait aussi se dérouler à l'extérieur, selon la température, donc prévoir l'habillement en conséquence.
- ★ **Les langues :** Des exercices seront remis tout au long de la session
Apporter un crayon à mine avec effacé et un surligneur
Prévoir aussi un duo-tang pour conserver le matériel didactique supplémentaire que le professeur pourrait vous distribuer.
- ★ **Karibou :** Les ateliers sont axés sur la motricité.
Une tenue confortable et des espadrilles sont fortement recommandées.
La présence du parent est obligatoire.
L'objectif premier est d'apprendre en s'amusant... ce n'est pas une compétition.
Le cahier d'activités doit être complété à chaque séance mais sera conservé par la spécialiste jusqu'à la fin de la session.
Si possible, apporter son propre crayon.
- ★ **Basket-ball/volley-ball:** Le participant doit porter une tenue sportive et des espadrilles.
Une bouteille d'eau remplie et identifiée (nous ne conseillons pas l'utilisation des abreuvoirs)
- ★ **Badminton/Pickleball :** Le participant doit apporter sa raquette.
Les joutes doivent se jouer en duo et il n'y a aucune réservation de terrain.
Donc, les équipes doivent faire des rotations.
Une bouteille d'eau remplie et identifiée (nous ne conseillons pas l'utilisation des abreuvoirs)
- ★ **Cheerleading:** Le participant doit porter une tenue sportive et des espadrilles
- ★ **Guitare:** Avoir sa guitare est un atout. Un prêt de guitare peut être fait mais uniquement pour la tenue du cours (nombre limité).
Les partitions seront distribuées au courant de la session et insérées dans un duo-tang.
Il est de la responsabilité de l'élève de l'apporter à chaque cours.
- ★ **Activités aquatiques:** Port du bonnet obligatoire. Activités offertes en collaboration avec CAEM.

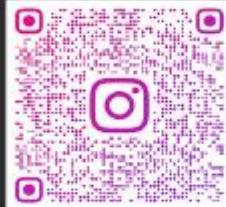
Nos réseaux sociaux



Site internet



Facebook



Instagram



TikTok

BONNE SESSION!